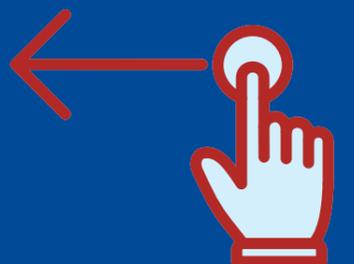


Qu'est-ce que la titrisation?



Définition

- La titrisation est un montage financier par lequel une entité, publique ou privée, peut mobiliser un financement par la transformation de ses créances, financières ou commerciales, en titres de créances négociables tels que des obligations.
- Ces titres font l'objet d'un placement privé ou public sur le marché financier régional.
- La titrisation constitue un moyen de financement alternatif au prêt bancaire ou aux émissions « directes » d'obligations.

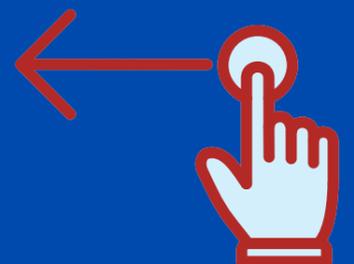
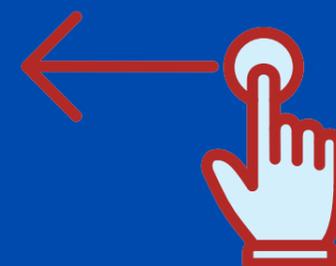
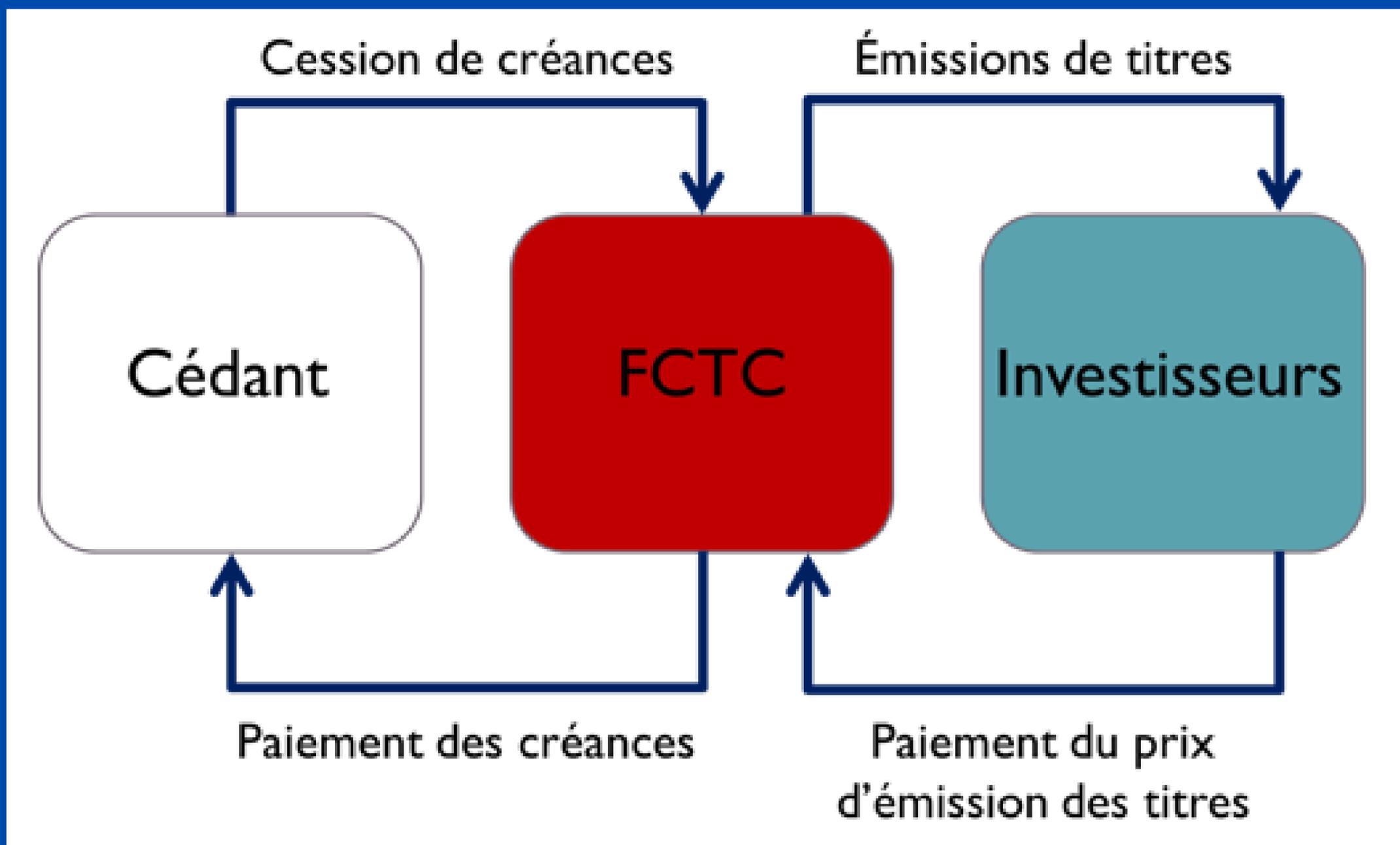
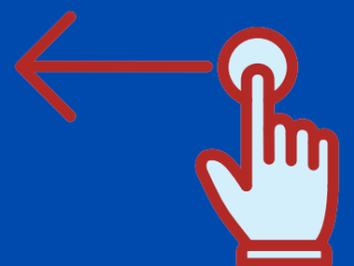


Schéma simplifié



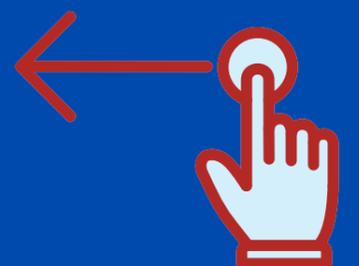
Les principaux acteurs

- Le **Cédant**: Etat, Entreprise ou Banque détentrice de créances nées ou à naître et qui les cède à un fonds en échange d'un financement/paiement.
- Le **FCTC**: Véhicule dédié au rachat et à la gestion des créances. Le FCTC est soumis à l'agrément de l'AMF-UMOA.
- Les **Investisseurs**: OPCVM, fonds d'investissement, caisses de retraite, fonds de pension, sociétés d'assurance, banques, particuliers, etc...



La titrisation dans l'UMOA

- La titrisation est autorisée dans le marché financier régional par l'AMF-UMOA depuis le 30 mars 2010.
- Les FCTC sont créés à l'initiative d'une **Société de Gestion agréée** par l'AMF-UMOA, et d'une **Banque dépositaire**.
- Entre 2015 et 2024, la titrisation a permis de mobiliser près de **1 544 milliards de FCFA** par appel public à l'épargne dans l'UMOA.





*Avec SQUARE TITRISATION, faites de vos
créances des leviers de financement*



squaretitrisation.com

FIN